



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LA PROCHAINE PHASE DE LA STRATÉGIE DU CANADA POUR L'INDO-PACIFIQUE

**Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et
du développement international**

L'honorable Ahmed Hussen, président

**OCTOBRE 2026
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION**

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

LA PROCHAINE PHASE DE LA STRATÉGIE DU CANADA POUR L'INDO-PACIFIQUE

Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

**Le président
L'hon. Ahmed Hussen**

OCTOBRE 2026

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

PRÉSIDENT

L'hon. Ahmed Hussen

VICE-PRÉSIDENT

Alexis Brunelle-Duceppe

MEMBRES

Ziad Aboultaif

Braedon Clark

Anju Dhillon

Eric Duncan

L'hon. Mona Fortier

Philip Lawrence

Jacob Mantle

L'hon. Robert Oliphant

Abdelhaq Sari

Anita Vandenbeld

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Fares Al Soud

Chak Au

Tatiana Auguste

John Brassard

L'hon. Michael D. Chong

Harb Gill

L'hon. Steven Guilbeault

Wade Grant

Arpan Khanna

Annie Koutrakis

Shelby Kramp-Neuman

Tamara Kronis
Stéphane Lauzon
Chris Lewis
Tim Louis
Shuvaloy Majumdar
James Maloney
Dominique O'Rourke
Lianne Rood
Kristina Tesser Derksen
Sameer Zuberi

GREFFIERS DU COMITÉ

Marc-André Bourgon
Simon Larouche

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Allison Goody, analyste
Billy Joe Siekierski, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

a l'honneur de présenter son

DOUZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 12 février 2026, le Comité a étudié la révision de la stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS	1
LA PROCHAINE PHASE DE LA STRATÉGIE DU CANADA POUR L'INDO-PACIFIQUE	5
Introduction	5
L'étude du Comité	6
Contexte	7
La Stratégie pour l'Indo-Pacifique de 2022	7
La révision par le gouvernement	10
Les changements de politiques en action	12
Mettre à jour la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique	15
Cadrer la Stratégie	15
Établir les cibles de la Stratégie	17
Adapter la Stratégie	22
Institutionnaliser la Stratégie	27
Conclusion	31
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS	35
ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	37
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	39
OPINION DISSIDENTE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA	41

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada publie, en 2027, une version actualisée de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique qui met la priorité sur l'autonomie stratégique et la résilience économique du Canada, qui reflète les priorités globales du Canada en matière de politique étrangère et de sécurité nationale, et qui engage le Canada à s'impliquer à long terme dans la région. 32

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada se serve de la version actualisée de sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique afin d'aider à accroître et à diversifier les échanges commerciaux du Canada dans les secteurs non stratégiques, notamment en investissant dans les capacités canadiennes de renseignement économique, de promotion du commerce et de diplomatie dans la région. 32

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada réduise les vulnérabilités du Canada dans les segments et les étapes stratégiques des chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment en renforçant les capacités nationales dans ces secteurs, en travaillant avec des partenaires régionaux de confiance sur la résilience des chaînes d'approvisionnement et les mécanismes d'avertissement rapide et en demeurant vigilant quant à la présence de travail forcé à l'intérieur de ces chaînes d'approvisionnement. 32

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada mette davantage l'accent sur l'énergie, le commerce et les services numériques, les technologies émergentes, la mobilité des talents, ainsi que les partenariats de recherche et d'éducation dans la version actualisée de sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique. 33

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada explore, avec le Japon et la République de Corée, la possibilité d'élaborer une stratégie conjointe de sécurité économique. 33

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada renforce son rôle dans le maintien de la sécurité et de la stabilité de la région indo-pacifique, y compris dans le détroit de Taïwan, notamment en augmentant les déploiements navals et la participation aux exercices militaires régionaux, en améliorant le partage de renseignements et la coopération en matière de défense avec des alliés de confiance, ainsi qu'en investissant dans des capacités spécifiques telles que la détection des navires fantômes et la cyberrésilience. 33

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada continue de travailler avec ses alliés et ses partenaires pour faire respecter le droit international et maintenir une région indo-pacifique libre, ouverte et fondée sur des règles. 33

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada rende opérationnel l'Accord-cadre de coopération commerciale (ACCC) avec Taïwan. 33

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada approfondisse son engagement auprès des institutions régionales de l'Indo-Pacifique et renforce ses relations bilatérales avec des partenaires clés en s'inspirant des intérêts diplomatiques, économiques et de sécurité nationale du Canada. 33

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada fasse avancer sa candidature pour accueillir la réunion des dirigeants du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en 2029. 34

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada examine et mette à jour périodiquement sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique et en fasse rapport afin de s'assurer qu'elle continue d'être axée sur les résultats et adaptée à un contexte mondial qui évolue rapidement.

34



LA PROCHAINE PHASE DE LA STRATÉGIE DU CANADA POUR L'INDO-PACIFIQUE

INTRODUCTION

En novembre 2022, le gouvernement du Canada a dévoilé une stratégie consacrée à l'Indo-Pacifique, une région décrite comme « l'épicentre d'un changement mondial générationnel¹ ». Des statistiques clés soulignent pourquoi chaque question ayant de l'importance, de la sécurité nationale à la prospérité économique, « sera définie par les relations que le Canada et ses partenaires entretiennent avec les pays de l'Indo-Pacifique² ». Ces 40 économies³ devraient représenter 50 % du produit intérieur brut (PIB) mondial d'ici 2040 et 65 % de la population mondiale⁴. La région se caractérise par son dynamisme économique, mais elle est également le théâtre et la source d'une concurrence stratégique qui se joue dans des espaces contestés et par l'entremise des chaînes d'approvisionnement critiques.

En octobre 2025, la ministre des Affaires étrangères du Canada, l'honorable Anita Anand, a déclaré au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes (le présent Comité) qu'elle avait demandé à Affaires mondiales Canada d'examiner et de mettre à jour la Stratégie pour l'Indo-Pacifique afin de s'assurer que la politique du Canada « répond maintenant

1 Fondation Asie-Pacifique du Canada, *Foreign Affairs Minister Mélanie Joly Previews the Government of Canada's Upcoming Indo-Pacific Strategy in Advance of Diplomatic Trip to Asia*, 10 novembre 2022 [TRADUCTION].

2 Affaires mondiales Canada, *Le Canada lance la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique afin de soutenir la croissance, la prospérité et la sécurité à long terme pour la population canadienne*, Communiqué de presse, 27 novembre 2022.

3 La *Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique* inclut les 40 économies régionales suivantes : « L'Australie, le Bangladesh, le Bhoutan, Brunéi, le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Laos, la Malaisie, les Maldives, la Mongolie, le Myanmar, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les pays insulaires du pacifique (14), les Philippines, la République de Corée, la République populaire de Chine (RPC), la République populaire démocratique de Corée (RPDC), Singapour, le Sri Lanka, Taïwan, la Thaïlande, le Timor-Leste et le Vietnam. »

4 Affaires mondiales Canada, *La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique*. En guise de contexte, il convient de souligner que la liste des 40 économies régionales établie par le Ministère n'inclut pas les États-Unis ni la Russie.



aux besoins du Canada⁵ ». Le Ministère a reçu pour instruction de présenter une mise à jour dans les plus brefs délais. Cela dit, comme il sera expliqué plus en détail ci-dessous, l'approche évolutive du gouvernement se manifeste déjà par ses activités dans la région et par l'accent qu'il met sur certains secteurs et certaines relations⁶. Compte tenu de l'importance de l'Indo-Pacifique pour la politique étrangère et les intérêts économiques du Canada, le Comité a décidé, en février 2026, d'entreprendre son propre examen et d'étudier comment la Stratégie pourrait mieux répondre aux défis auxquels le Canada est confronté dans un contexte géopolitique en mutation⁷.

L'ÉTUDE DU COMITÉ

Le Comité a cherché à comprendre comment le gouvernement du Canada compte poursuivre les intérêts du pays dans la région indo-pacifique en s'appuyant sur une nouvelle version de la Stratégie. De manière générale, le gouvernement cherche à accélérer la diversification du commerce international du Canada, à renforcer sa résilience économique et son autonomie stratégique, de même qu'à échanger avec ses partenaires régionaux selon le principe d'une « géométrie variable », une approche que le premier ministre canadien Mark Carney a décrite comme consistant à adhérer à « différentes coalitions pour différents enjeux, en fonction de valeurs et d'intérêts communs⁸ ». Dans sa mise à jour de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, le gouvernement compte s'appuyer sur « les atouts du Canada dans les domaines de l'énergie, des minéraux critiques, de la technologie, de la production de défense, de [l'intelligence artificielle] et d'autres secteurs⁹ ».

5 Chambre des communes, Comité permanent des affaires étrangères et du développement international (FAAE), *Témoignages*, 30 octobre 2025, 1610 (L'honorable Anita Anand, ministre des Affaires étrangères). Pour plus de contexte, voir Dylan Robertson, « *Anand says she's asked for updated Indo-Pacific strategy as PM heads to Asia* », *The Canadian Press*, 24 octobre 2025 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

6 Le sous-ministre des Affaires mondiales Canada a fait remarquer que « les stratégies ne sont pas des carcans », que le monde d'aujourd'hui est « très différent de ce qu'il était en 2022 », et que le Ministère n'attendait pas que la révision et la mise à jour soient terminées pour prendre des initiatives qui ne correspondent plus tout à fait à ce qui avait été écrit en 2022. Voir FAAE, *Témoignages*, 30 octobre 2025, 1610 (David Morrison, sous-ministre des Affaires étrangères, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement).

7 FAAE, *Procès-verbal*, 12 février 2026.

8 Premier ministre du Canada, « *Principes et pragmatisme : la voie que le Canada a choisie* » *Allocution du premier ministre Carney lors de la réunion annuelle du Forum économique mondial*, Discours, Davos (Suisse), 20 janvier 2026.

9 FAAE, *Témoignages*, 16 avril 2026, 1530 (Weldon Epp, sous-ministre adjoint, Indo-Pacifique, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement).

Pour l'aider à formuler ses recommandations en prévision de cette prochaine phase, le Comité a également recueilli les points de vue que des experts et des intervenants ont formulés dans leurs témoignages et leurs mémoires écrits. Ces sources sont précisées en annexe, et leurs points de vue sont reflétés tout au long du rapport. Bien que certains témoins se soient concentrés sur des pays, des sous-régions et des secteurs précis, l'étude a suggéré de façon générale que le Canada devrait prendre appui sur les progrès réalisés dans la région depuis 2022 en appliquant une approche bien encadrée, ciblée de manière efficace, conçue sur mesure pour le Canada et selon une optique à long terme – soit les thèmes des principaux chapitres du présent rapport. L'étude du Comité a également souligné l'importance d'investir dans les fondements de la réussite, ce qui inclut le savoir à l'échelle régionale et l'expertise au sein des secteurs. Ces fondements incluent également l'appareil gouvernemental chargé de transformer les annonces en résultats et de soutenir ceux qui assurent les liens tangibles du Canada avec la région par le biais de relations commerciales, universitaires, culturelles et interpersonnelles.

CONTEXTE

La Stratégie pour l'Indo-Pacifique de 2022

Lancée en novembre 2022, la *Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique* visait à soutenir et à faire progresser les intérêts nationaux du Canada tout en défendant ses valeurs. Appuyée par un financement de près de 2,3 milliards de dollars sur cinq ans, la Stratégie mettait de l'avant des objectifs fondés sur cinq piliers :

- « Promouvoir la paix, la résilience et la sécurité »;
- « Accroître les échanges commerciaux et les investissements et renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement »;
- « Investir dans les gens et tisser des liens entre eux »;
- « Bâtir un avenir durable et vert »;
- « Le Canada, un partenaire actif et engagé dans l'Indo-Pacifique¹⁰ ».

Même si la Stratégie mettait l'accent sur les partenariats, les liens et les occasions à saisir, certains passages ont attiré une attention particulière et ont souvent été cités lors de l'étude du Comité. Parmi les éléments les plus notables, la Stratégie soulignait que

10 Affaires mondiales Canada, *Le Canada et l'Indo-Pacifique*, Document d'information.



« [l']approche évolutive du Canada à l'égard de la Chine » constituerait « un élément fondamental de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique », avant d'affirmer que « [l]a Chine est une puissance mondiale de plus en plus perturbatrice¹¹ ». La Stratégie observait en outre que la Chine « cherche à façonner l'ordre international pour en faire un environnement plus permissif à l'égard d'intérêts et de valeurs qui s'écartent de plus en plus des nôtres¹² ». En même temps, en ce qui concerne l'autre grande puissance de la région, la Stratégie décrivait l'Inde comme un « partenaire essentiel¹³ », bien que les relations bilatérales se soient par la suite tendues, avant d'être relancées¹⁴. La Stratégie soulignait également les relations solides du Canada avec le Japon, la République de Corée (Corée du Sud) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

La Stratégie reflétait le poids économique, démographique et géopolitique de la région indo-pacifique. De plus, elle constituait une réponse aux critiques d'observateurs qui soutenaient depuis longtemps que l'intérêt du Canada pour la région avait tendance à fluctuer en fonction d'autres priorités en matière de politique étrangère et n'était pas soutenu par un engagement politique constant, une expertise régionale approfondie, une présence significative et des ressources suffisantes. La Stratégie indiquait que son objectif global était que le Canada soit « un partenaire actif, engagé et fiable » dans l'Indo-Pacifique¹⁵.

Depuis l'établissement de cet objectif, il y a eu une série de missions commerciales d'Équipe Canada auprès des marchés indo-pacifiques¹⁶; lors de la plus récente, quelque 175 organisations d'affaires se sont rendues au Japon¹⁷. Cette période a également été marquée par un engagement économique plus approfondi avec l'ANASE, dont les

11 Affaires mondiales Canada, [*La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique*](#).

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*

14 Premier ministre du Canada, [*Déclaration commune du premier ministre Carney et du premier ministre Modi*](#), Déclaration, 2 mars 2026.

15 Affaires mondiales Canada, [*La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique*](#).

16 Service des délégués commerciaux, [*Les Missions commerciales d'Équipe Canada*](#).

17 Affaires mondiales Canada, [*Le ministre Sidhu favorise de nouveaux partenariats commerciaux et fait la promotion de la diversification des échanges lors d'une importante mission commerciale d'Équipe Canada au Japon*](#), Communiqué de presse, 26 juin 2026.

11 États membres¹⁸ représentent une économie de plus de 5 billions de dollars¹⁹. Un accord de partenariat économique global bilatéral a été conclu avec l'Indonésie²⁰, le quatrième pays le plus peuplé au monde, tandis que des négociations commerciales sont en cours avec les Philippines²¹ et la Thaïlande²², de même qu'avec l'ANASE en tant que bloc²³. Au-delà de l'accent qu'il met sur l'Asie du Sud-Est, le Canada travaille également à faire avancer des négociations commerciales bilatérales avec l'Inde²⁴, qui devrait devenir la quatrième économie mondiale d'ici 2027–2028²⁵.

Dans l'ensemble de la région indo-pacifique, la présence du Canada a été consolidée par la nomination d'un envoyé spécial pour la région²⁶, ainsi que par l'établissement d'une nouvelle mission diplomatique aux Fidji²⁷. On a aussi mis sur pied de nouveaux bureaux régionaux d'Exportation et développement Canada, de FinDev Canada, de la Fondation Asie Pacifique du Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. De plus, le rythme soutenu de visites de ministres et du premier ministre démontre un engagement au plus haut niveau²⁸.

-
- 18 L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) comprend Brunei Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la République démocratique populaire lao (Laos), la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Timor-Leste et le Vietnam. Le Canada et quatre États membres de l'ANASE – Brunei Darussalam, la Malaisie, Singapour et le Vietnam – participent à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), qui est entré en vigueur en 2018.
- 19 Premier ministre du Canada, [*Le premier ministre Carney fait progresser de nouveaux partenariats commerciaux, économiques et sécuritaires avec les pays de l'ANASE*](#), Communiqué de presse, 27 octobre 2025.
- 20 Premier ministre du Canada, [*Le premier ministre Carney annonce un nouvel accord commercial avec l'Indonésie, le tout premier accord commercial bilatéral conclu par le Canada avec un pays de l'ANASE*](#), Communiqué de presse, 24 septembre 2025.
- 21 Affaires mondiales Canada, [*Accord de libre-échange entre le Canada et les Philippines*](#).
- 22 Affaires mondiales Canada, [*Accord de libre-échange entre le Canada et la Thaïlande*](#).
- 23 Affaires mondiales Canada, [*Accord de libre-échange entre le Canada et l'ANASE*](#).
- 24 Affaires mondiales Canada, [*Le Canada accueille le ministre du Commerce et de l'Industrie de l'Inde dans le cadre d'une mission commerciale bilatérale*](#), Communiqué de presse, 29 mai 2026.
- 25 Service des délégués commerciaux, [*Mission commerciale d'Équipe Canada en Inde*](#).
- 26 Affaires mondiales Canada, [*La ministre Joly nomme l'envoyé spécial du Canada pour l'Indo-Pacifique*](#), Communiqué de presse, 19 avril 2023.
- 27 Affaires mondiales Canada, [*Le Canada renforce la coopération internationale et les possibilités commerciales lors de la visite du secrétaire d'État Sarai au Vietnam, en Indonésie et aux Fidji*](#), Communiqué de presse, 19 janvier 2026. Le Canada a également établi un programme bilatéral de coopération au développement avec les pays insulaires du Pacifique.
- 28 FAAE, [*Témoignages*](#), 16 avril 2026, 1530 (Weldon Epp).



Dans le domaine de la sécurité et de la défense, trois frégates de la Marine sont maintenant déployées chaque année dans la région indo-pacifique. Ces déploiements contribuent aux efforts de surveillance des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU contre la Corée du Nord. Ils permettent également d'augmenter le nombre d'escales de ports, la formation de défense adaptée et la participation à des exercices multinationaux et à d'autres activités²⁹. À l'été 2026, le Canada a déployé plus de 800 membres du personnel dans le cadre de la 30^e édition de l'exercice Rim of the Pacific (RIMPAC), le plus grand exercice maritime international au monde³⁰. Au niveau institutionnel, le Canada a conclu de nouveaux accords en matière de défense et de sécurité avec le Japon³¹, la Corée du Sud³² et les Philippines³³, autant d'occasions d'approfondir la coopération avec ces pays. L'engagement militaire auprès des alliés et des partenaires régionaux est également facilité par un nouveau poste, celui de représentant militaire principal – Indo-Pacifique, qui relève de la chef d'état-major de la défense³⁴.

La révision par le gouvernement

Le gouvernement du Canada s'est engagé à financer pendant cinq ans la Stratégie pour l'Indo-Pacifique de 2022, qui continue d'être mise en œuvre par 17 ministères et organismes³⁵, mais la situation géopolitique a évolué depuis sa publication. Les crises et les conflits dans d'autres parties du monde ont révélé de nouveaux alignements, de nouvelles vulnérabilités et de nouvelles avancées technologiques. Plus de quatre ans après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, « une plus grande convergence » est visible entre la Russie, la Chine et la Corée du Nord³⁶. Parallèlement,

29 FAAE, *Témoignages*, 5 février 2026, 1530 (Major-général Travis Morehen, directeur général, Politique de sécurité internationale, ministère de la Défense nationale).

30 Ministère de la Défense nationale, *Une seule équipe, plusieurs pays : la contribution importante du Canada au RIMPAC 2026*, 19 août 2026.

31 Premier ministre du Canada, *Feuille de route stratégique globale Canada-Japon*, Document d'information, 6 mars 2026; et Défense nationale, *Le ministre McGuinty signe un accord de transfert d'équipement et de technologie avec le Japon*, Communiqué de presse, 27 janvier 2026.

32 Affaires mondiales Canada, *Partenariat de coopération en matière de sécurité et de défense (PCSD) entre le Canada et la République de Corée*; et Affaires mondiales Canada, *Déclaration commune : Réunion ministérielle Canada-République de Corée sur les affaires étrangères et la défense*, Déclaration, 25 février 2026.

33 Défense nationale, *Le Canada et les Philippines renforcent leur partenariat de défense grâce à de nouvelles ententes*, Communiqué de presse, 11 juin 2026.

34 Ministère de la Défense nationale, *Représentant militaire principal – Indo-Pacifique*.

35 FAAE, *Témoignages*, 16 avril 2026, 1600 (Weldon Epp).

36 FAAE, *Témoignages*, 26 mai 2026, 1605 (Jonathan Berkshire Miller, agrégé supérieur, Institut Macdonald-Laurier, à titre personnel).

le resserrement de l'approvisionnement en produits énergétiques et autres produits vitaux via le détroit d'Ormuz, dans un contexte d'hostilités entre l'Iran et les États-Unis, a révélé « le danger d'un conflit dans un cours d'eau aussi important³⁷ ».

De façon plus générale, les changements systémiques dans les comportements des États affectent la position stratégique du Canada. Ari Van Assche, professeur titulaire au Département des affaires internationales à HEC Montréal, a déclaré au Comité qu'aujourd'hui, « la résilience de l'économie canadienne dépend plus que jamais de sa capacité à réduire sa trop grande dépendance à l'égard des grandes puissances économiques, en particulier la Chine et les États-Unis, au moyen d'une diversification commerciale délibérée et stratégique³⁸ ». Cette réalité est devenue plus évidente au cours du deuxième mandat du président américain Donald Trump, compte tenu du « changement fondamental dans la façon dont les États-Unis exercent leur pouvoir et dans leurs relations avec leurs alliés³⁹ ». En faisant valoir ce point, Vina Nadjibulla, vice-présidente de la recherche et de la stratégie à la Fondation Asie Pacifique du Canada, a fait remarquer que la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique a été élaborée « à l'époque de l'administration Biden, lorsque la structure de l'alliance était à son plus fort depuis de nombreuses années ». Comme elle l'a dit : « Nous n'en sommes plus là⁴⁰. »

Comme il a été indiqué au début du présent rapport, lors de sa comparution devant le Comité en octobre 2025 pour discuter de son mandat, la ministre Anand a indiqué qu'elle avait demandé à Affaires mondiales Canada de mettre à jour la Stratégie pour l'Indo-Pacifique le plus tôt possible⁴¹. Le but est de veiller à ce que l'engagement dans la région et les questions soulevées de façon bilatérale soient étroitement alignés sur les priorités stratégiques actuelles, qui comprennent les objectifs de doubler les exportations du Canada vers des destinations autres que les États-Unis d'ici 2035 et d'assurer la capacité du Canada à être une superpuissance énergétique⁴².

Par la suite, lorsque des représentants d'Affaires mondiales Canada ont témoigné dans le cadre de cette étude en avril 2026, ils ont souligné que la Stratégie a été conçue comme

37 FAAE, *Témoignages*, 26 mai 2026, 1605 (Scott Simon, professeur titulaire, École d'études sociologiques et anthropologiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, à titre personnel).

38 FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, 1550 (Ari Van Assche, professeur titulaire, Département d'affaires internationales, HEC Montréal, à titre personnel).

39 FAAE, *Témoignages*, 26 mai 2026, 1605 (Vina Nadjibulla, vice-présidente, Recherche et stratégie, Fondation Asie Pacifique du Canada).

40 *Ibid.*

41 FAAE, *Témoignages*, 30 octobre 2025, 1610 (L'honorable Anita Anand).

42 *Ibid.*



un « cadre adaptatif » et que sa version mise à jour se reflète déjà dans les décisions et les conseils stratégiques⁴³. Ces représentants ont aussi fait savoir que la ministre déterminerait quel format prendrait cette mise à jour, à savoir s’il s’agirait d’un document, d’un discours ou d’un autre mécanisme⁴⁴. Quel que soit le format, il y aura des aspects de continuité dans l’approche du Canada, notamment en ce qui a trait à l’accent mis sur la stabilité dans la région et la diversification des échanges commerciaux, mais il y aura aussi des ajustements afin de tenir compte des nouvelles réalités politiques et des défis émergents, y compris dans le domaine de la résilience économique. Le Ministère considère donc cela comme une évolution de la Stratégie sur le plan de « l’équilibre entre les priorités et les engagements opérationnels⁴⁵ », sans « grande démarcation entre l’avant et l’après⁴⁶ ».

Les changements de politiques en action

Le travail de révision de la Stratégie est en cours, mais les représentants du Ministère ont indiqué que la version mise à jour sera probablement reflétée « autant dans le cadre des mesures à prendre que dans de nouveaux documents⁴⁷ ». Des changements ont déjà été observés dans d’importantes relations bilatérales, de même que dans la profondeur de l’engagement du gouvernement du Canada auprès de partenaires régionaux de longue date.

En janvier 2026, le premier ministre Carney s’est rendu à Beijing, la première visite d’un premier ministre en Chine depuis 2017⁴⁸. Après avoir rencontré le président Xi Jinping, les dirigeants ont exposé les piliers d’un « nouveau partenariat stratégique » qui se concentre sur des domaines spécifiques détaillés dans le communiqué qui en a découlé, notamment : l’engagement macroéconomique, la coopération économique et commerciale, l’énergie, les finances, la sécurité publique, les liens entre les populations et les échanges culturels, ainsi que le multilatéralisme⁴⁹. La visite a également servi à

43 FAAE, *Témoignages*, 16 avril 2026, 1530 (Weldon Epp).

44 *Ibid.*, 1540.

45 *Ibid.*, 1625.

46 *Ibid.*, 1600.

47 *Ibid.*, 1540.

48 Premier ministre du Canada, *Le premier ministre Carney jette les bases d’un nouveau partenariat stratégique avec la République populaire de Chine, axé sur l’énergie, l’agroalimentaire et le commerce*, 16 janvier 2026.

49 Premier ministre du Canada, *Déclaration commune issue de la réunion entre les dirigeants du Canada et de la Chine*, 16 janvier 2026.

réaliser des progrès en vue de « résoudre les irritants commerciaux et les défis en matière d'accès aux marchés, notamment pour les produits agricoles et agroalimentaires canadiens comme le canola et les fruits de mer, et aux véhicules électriques chinois⁵⁰ ». Des fonctionnaires ont déclaré au Comité que le réajustement de la relation reflète l'engagement du gouvernement « à collaborer avec Pékin lorsque cela sert nos intérêts, tout en restant lucide sur les points de désaccord et de préoccupation et en mettant en place des garde-fous appropriés pour protéger notre sécurité économique et nationale⁵¹ ».

La relation renouvelée du Canada avec l'Inde reflète des paramètres d'engagement plus larges. À New Delhi, en mars 2026, le premier ministre Carney et le premier ministre Narendra Modi ont convenu d'établir « de nouveaux partenariats stratégiques dans les domaines de l'énergie, des talents et de l'innovation, ainsi que de l'intelligence artificielle (IA)⁵² ». Outre leur ambition commune de conclure un nouvel accord de partenariat économique global avant la fin de 2026, les dirigeants ont aussi lancé un nouveau dialogue sur la défense. Celui-ci favorisera « la coopération en matière de sécurité maritime et la stabilité dans la région indo-pacifique, ainsi que la formation, l'enseignement et les exercices conjoints⁵³ ». En outre, ils ont convenu de négocier un accord général sur la sécurité des informations « afin de faciliter une plus grande coopération en matière de défense⁵⁴ ». Enfin, les dirigeants « ont affirmé l'importance de l'engagement commun de leurs pays en faveur des valeurs démocratiques, de l'autonomie et du respect de la souveraineté et de l'État de droit – notamment dans la lutte contre la répression transnationale et le crime organisé⁵⁵ ». Selon Affaires mondiales Canada, cette approche à double voie à l'égard des relations bilatérales avec l'Inde, en les faisant reposer sur les « volets complémentaires » que sont la sécurité et la diplomatie, « nous a permis de rétablir la confiance, de restaurer des canaux de communication réguliers et de recentrer la coopération sur des responsabilités et des intérêts partagés en tant que démocraties pluralistes⁵⁶ ».

50 Premier ministre du Canada, [*Le premier ministre Carney rencontre le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping*](#), Compte rendu, 16 janvier 2026.

51 FAAE, [*Témoignages*](#), 16 avril 2026, 1535 (Weldon Epp).

52 Premier ministre du Canada, [*Le premier ministre Carney rencontre le premier ministre de l'Inde Narendra Modi*](#), Compte rendu, 2 mars 2026.

53 *Ibid.*

54 *Ibid.*

55 *Ibid.*

56 FAAE, [*Témoignages*](#), 16 avril 2026, 1535 (Weldon Epp).



En plus d'approfondir la coopération avec l'Australie⁵⁷, le Japon⁵⁸ et la Corée du Sud⁵⁹, tous des partenaires de longue date du Canada dans la région, le gouvernement s'est concentré sur les institutions régionales. La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique soulignait la « centralité de l'ANASE » au sein de l'architecture régionale, reconnaissant ainsi le rôle de premier plan de l'ANASE pour la coopération régionale. Le Canada note également que sa Stratégie partage des principes fondamentaux avec les perspectives de l'ANASE sur l'Indo-Pacifique⁶⁰. Le Canada est un partenaire de dialogue de l'ANASE depuis 1977 et un membre fondateur du Forum régional de l'ANASE. Les relations avec l'ANASE ont été renforcées en 2023 grâce à l'établissement d'un partenariat stratégique, et les deux parties cherchent maintenant à conclure les négociations sur un accord de libre-échange d'ici la fin de 2026⁶¹. À la suite de sa participation à la Conférence postministérielle de l'ANASE et du Canada et à la réunion ministérielle du Forum régional de l'ANASE, à Manille, la ministre Anand a annoncé l'adoption d'un plan d'action pour mettre en œuvre le partenariat stratégique, qui sera appliqué de 2026 à 2030⁶². En 2027, le Canada et l'ANASE commémoreront 50 ans de relations⁶³.

En ce qui concerne les initiatives d'intégration économique qui couvrent l'ensemble de la région du Pacifique, le Canada continue aussi de participer au Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui rassemble 21 économies représentant plus de 84 % du commerce international du Canada. Le 1^{er} novembre 2025, le premier ministre Carney a annoncé que le Canada s'était porté candidat pour accueillir les dirigeants de

-
- 57 Premier ministre du Canada, [*Le premier ministre Carney renforce le partenariat avec l'Australie dans les domaines des minéraux critiques, de la défense et de l'intelligence artificielle*](#), Communiqué de presse, 5 mars 2026.
- 58 Premier ministre du Canada, [*Le premier ministre Carney noue un nouveau Partenariat stratégique global avec le Japon dans les secteurs de la défense, de l'énergie, du commerce et de la technologie*](#), Communiqué de presse, 6 mars 2026; et Premier ministre du Canada, [*Déclaration commune sur le Partenariat stratégique global entre le Canada et le Japon*](#), 6 mars 2026.
- 59 Premier ministre du Canada, [*Déclaration commune du premier ministre du Canada, Mark Carney, et du président de la République de Corée, Lee Jae Myung*](#), 30 octobre 2025; et Premier ministre du Canada, [*Le premier ministre Carney rencontre le président de la République de Corée, Lee Jae Myung*](#), Compte rendu, 16 juin 2026.
- 60 Premier ministre du Canada, [*Déclaration commune des dirigeants sur le Partenariat stratégique ANASE-Canada*](#), Déclaration, Page archivée, 6 septembre 2023.
- 61 FAAE, [*Témoignages*](#), 16 avril 2026, 1535 (Weldon Epp).
- 62 Affaires mondiales Canada, [*La ministre Anand consolide les relations du Canada avec les pays membres de l'ANASE*](#), Communiqué de presse, 23 juillet 2026.
- 63 Affaires mondiales Canada, [*La ministre Anand se rendra au Pakistan et aux Philippines afin de renforcer les partenariats dans l'Indo-Pacifique*](#), Communiqué de presse, 19 juillet 2026.

l'APEC en 2029⁶⁴. Parallèlement, l'étude du Comité a réitéré les nombreuses façons de consolider les liens, qui ne se limitent pas aux forums économiques et aux activités commerciales. Le Comité a entendu dire que le fait que le Cambodge accueillera le 20^e Sommet de la Francophonie, en novembre 2026, constituera une importante occasion de renforcer les liens interpersonnels dans la région indo-pacifique, en plus d'offrir la possibilité de valoriser la langue française⁶⁵. Ce sera seulement la deuxième fois que le Sommet se tiendra en Asie, après celui organisé par le Vietnam en 1997⁶⁶.

Comme nous l'avons démontré ci-dessus, le gouvernement a mené d'importantes activités dans la région indo-pacifique au cours des derniers mois et des dernières années, comme des visites, des annonces et de nouvelles initiatives. Malgré cela, Vina Nadjibulla a encouragé un changement de mentalité. Selon elle, la prochaine phase de la Stratégie devrait se concentrer sur l'obtention des gains – dans les domaines de la prospérité, de la sécurité et de l'influence – que les mesures prévues sont censées réaliser⁶⁷. Selon elle, l'objectif final doit être de s'assurer « que le Canada compte, et qu'il devienne un partenaire pertinent, efficace et conséquent dans la région qui façonnera la prospérité, la sécurité et la souveraineté du Canada pour les décennies à venir⁶⁸ ».

METTRE À JOUR LA STRATÉGIE DU CANADA POUR L'INDO-PACIFIQUE

Cadrer la Stratégie

Quand ils rédigent une stratégie, les gouvernements s'engagent à prendre des mesures, ce qui se traduit dans les faits par un ensemble d'instructions pour les fonctionnaires et un document d'orientation pour les observateurs externes. Ces engagements et leur priorisation découlent d'une évaluation de l'environnement stratégique. Dans l'introduction du présent rapport, on notait à quel point le paysage a changé pour le Canada depuis 2022, ce qui, selon les témoignages, devrait être reflété au moment d'établir le cadre de la mise à jour de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique. Les témoignages

64 Premier ministre du Canada, [*Le premier ministre Carney fait progresser de nouveaux partenariats commerciaux, économiques et de défense avec les pays de l'Indo-Pacifique*](#), Communiqué de presse, 1^{er} novembre 2025.

65 FAAE, [*Témoignages*](#), 16 avril 2026, 1645 (Weldon Epp).

66 20^e Sommet de la Francophonie 2026, [*Le Sommet de la Francophonie*](#).

67 FAAE, [*Témoignages*](#), 26 mai 2026, 1550 (Vina Nadjibulla).

68 *Ibid.*, 1555.



ont également mis en évidence les intérêts nationaux qui sont en jeu pour le Canada dans la région, notamment en ce qui concerne la réglementation des nouvelles technologies, la gestion des voies de communication maritimes et l'accès géographique qui a permis de soutenir la stabilité et la prospérité⁶⁹.

Jonathan Berkshire Miller, agrégé supérieur à l'Institut Macdonald-Laurier, croit que la « tâche consiste maintenant non pas à réécrire la [Stratégie pour l'Indo-Pacifique], mais à la moderniser, en s'appuyant sur ses forces tout en l'adaptant à un environnement stratégique plus complexe et interconnecté⁷⁰ ». Pour lui, la prochaine phase devrait donc consister « à peaufiner et à mettre en œuvre la stratégie, en veillant à ce qu'elle reflète la nature interconnectée des menaces d'aujourd'hui, l'indissociabilité des politiques économiques et de sécurité, et la nécessité d'une exécution cohérente⁷¹ ».

Plus précisément, M. Berkshire Miller a fait observer que les menaces ne peuvent plus être vues comme étant associées à des régions géographiques distinctes. Il a parlé d'un « système stratégique unique et évolutif⁷² ». Un exemple est la guerre de la Russie contre l'Ukraine. La guerre a principalement affecté le théâtre européen, mais « elle est alimentée par le soutien économique chinois et le matériel nord-coréen, tandis que Moscou continue de projeter sa puissance dans le Pacifique et l'Arctique⁷³ ». Selon M. Berkshire Miller, il y a aussi une « distinction [...] de plus en plus dépassée, entre la politique économique et la politique de sécurité⁷⁴ ». Il a souligné que :

Les relations économiques constituent désormais un vecteur principal de la concurrence stratégique. Les chaînes d'approvisionnement peuvent être exploitées à des fins de coercition. Les mouvements d'investissement peuvent créer des dépendances ayant des répercussions sur le plan de la sécurité. Les technologies critiques, qu'il s'agisse de télécommunications, d'intelligence artificielle ou de minéraux critiques, se situent à la croisée des possibilités économiques et des risques pour la sécurité nationale. L'idée selon laquelle le Canada peut se mobiliser sur le plan économique sans tenir compte de

69 Pour de plus amples précisions sur les intérêts régionaux du Canada, notamment en ce qui concerne les menaces traditionnelles et non traditionnelles pour la sécurité ainsi que les répercussions de l'hégémonie régionale, voir FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, 1645 (Stephen R. Nagy, chef de projet politique chinoise et chercheur principal, Macdonald-Laurier Institute, professeur, International Christian University, à titre personnel). Pour ce qui est de l'importance géographique du Pacifique central, voir FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, 1650 (Cleo Paskal, agrégée supérieure de recherches non résidente, Fondation pour la défense des démocraties, à titre personnel).

70 FAAE, *Témoignages*, 26 mai 2026, 1545 (Jonathan Berkshire Miller).

71 *Ibid.*, 1550.

72 *Ibid.*, 1545.

73 *Ibid.*

74 *Ibid.*

cette dynamique n'est pas simplement dépassée; elle est stratégiquement déraisonnable⁷⁵.

Reconnaître ces deux réalités obligera le Canada à établir des liens entre des régions clés et à veiller à ce que « les stratégies de diversification renforcent la résilience plutôt que de simplement déplacer l'exposition⁷⁶ ».

Vina Nadjibulla, de la Fondation Asie Pacifique du Canada, a elle aussi plaidé pour faire évoluer plutôt que de chercher à réinventer l'approche du Canada à l'égard de la région indo-pacifique. Elle a écrit que la Stratégie a réalisé « de réels progrès », et qu'en recommençant à zéro, le Canada « risquerait ainsi de freiner son élan et de donner l'impression d'un manque de cohérence à ses partenaires⁷⁷ ». Elle a aussi souligné que, plutôt que d'être considérées de manière isolée, les stratégies du Canada pour les différentes régions et différents secteurs doivent être liées entre elles et intégrées à ses politiques d'affaires étrangères, de sécurité nationale et d'économie nationale globales. De plus, conformément aux commentaires formulés précédemment, elle a précisé que la « résilience économique » devait servir de fil conducteur⁷⁸. Cette « deuxième phase plus ciblée » de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique devrait être lancée « dès que possible, et au plus tard au début de 2027 », selon M^{me} Nadjibulla, avec « un nombre réduit de priorités, des ressources supplémentaires consacrées à cet effet et des résultats mesurables⁷⁹ ». Le premier élément est abordé ci-dessous.

Établir les cibles de la Stratégie

Pour la suite, M. Ari Van Assche estime que la Stratégie pour l'Indo-Pacifique « doit être déployée de manière plus délibérée et plus affirmée en tant qu'instrument de stratégie économique⁸⁰ ». Selon lui, trois changements fondamentaux s'imposent. Premièrement, le Canada doit « passer de l'expansion des exportations au positionnement dans la chaîne de valeur⁸¹ ». L'objectif, a-t-il déclaré au Comité, « n'est pas simplement d'exporter davantage, mais de réduire la dépendance du Canada tant du côté des

75 *Ibid.*

76 *Ibid.*

77 Fondation Asie Pacifique du Canada, [Mémoire écrit](#), 3 juin 2026.

78 *Ibid.*

79 *Ibid.*

80 FAAE, [Témoignages](#), 21 avril 2026, 1550 (Ari Van Assche).

81 *Ibid.*



importations que de celui des exportations⁸² ». Deuxièmement, selon M. Van Assche, le Canada doit passer « à une approche sectorielle ciblée », où la sécurité économique constituerait le facteur déterminant. Comme il l’a dit : « Des industries comme celles de la défense, des produits pharmaceutiques et des semi-conducteurs sont bien plus exposées à des perturbations et à des pressions que des secteurs non stratégiques comme celui des lumières de Noël. Elles nécessitent donc une intervention de l’État plus coordonnée⁸³. » Troisièmement, on doit « passer d’un engagement régional diffus à l’établissement de partenariats stratégiques ciblés ». À cet égard, M. Van Assche a noté que « [t]ous les partenaires n’offrent pas le même niveau de fiabilité ni la même complémentarité stratégique⁸⁴ ».

Alors que le Canada s’efforce d’accroître ses échanges commerciaux dans des secteurs non stratégiques tout en se protégeant contre les points d’étranglement dans les secteurs stratégiques⁸⁵, dans son témoignage, M. Van Assche laissait entendre que le Canada doit agir plus proactivement, en s’appuyant sur des analyses économiques solides⁸⁶. Il a souligné que le système commercial mondial ne compte pas un nombre infini de points d’étranglement, mais qu’il faut les repérer afin d’être en mesure de réduire les risques qu’ils représentent avant qu’ils ne deviennent des points de vulnérabilité⁸⁷.

Lorsque les circonstances s’y prêtent, le Canada peut travailler avec des alliés de confiance de la région indo-pacifique. M. Van Assche a cité le système d’avertissement rapide pour la chaîne d’approvisionnement de la Corée du Sud et a avancé que le

82 *Ibid.*

83 *Ibid.*

84 *Ibid.*

85 M. Van Assche définit les secteurs non stratégiques comme étant ceux « qui continuent de fonctionner principalement selon des mécanismes de marché ». En revanche, il définit les secteurs stratégiques comme étant ceux « où la dépendance à l’égard de fournisseurs étrangers est jugée trop critique pour être laissée aux seules forces du marché ». À titre d’exemples de secteurs stratégiques, il cite les technologies à double usage, les semi-conducteurs, les batteries pour véhicules électriques, les minéraux critiques, les produits pharmaceutiques et les services infonuagiques. Voir Ari Van Assche, *Adapter la stratégie canadienne de diversification des échanges à l’ère de l’interdépendance stratégique*, Fondation Asie Pacifique du Canada, 5 février 2026. Au moment de réclamer une approche différente pour les secteurs stratégiques et les secteurs non stratégiques, M. Van Assche a fait remarquer que les entreprises ont besoin d’aide pour cerner les occasions à saisir et réduire les coûts d’intégration aux réseaux d’affaires asiatiques. Dans les secteurs non stratégiques, la tâche consiste à mettre à profit des outils comme les délégués commerciaux pour soutenir les mécanismes du marché, tandis que pour les secteurs stratégiques, il faut plutôt réfléchir à des politiques industrielles. Voir FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, [1555](#), [1605](#) et [1625](#) (Ari Van Assche).

86 FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, [1550](#) (Ari Van Assche).

87 *Ibid.*, [1615](#).

Canada pourrait explorer une stratégie conjointe de sécurité économique avec la Corée du Sud et le Japon dans le cadre de sa stratégie de diversification commerciale⁸⁸. Il a publié avec deux collègues une étude où il révélait que les politiques actuelles du Canada en matière de résilience de la chaîne d'approvisionnement « mettent l'accent sur les points d'étranglement propres à certains produits (p. ex. transport, produits de santé, minéraux), mais elles manquent de système d'intégration entre les secteurs, de prévoyance dans l'anticipation des risques émergents et de solides partenariats internationaux⁸⁹ ». En plus d'atténuer ses propres vulnérabilités, le Canada peut aussi « promouvoir des atouts nationaux » dans des secteurs qui ont une importance stratégique pour ses partenaires⁹⁰, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en minéraux critiques ou de secteurs de services comme l'intelligence artificielle⁹¹.

Vina Nadjibulla préconisait elle aussi une approche plus ciblée pour la prochaine phase de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, qui viserait à assurer « un ancrage plus profond et plus résilient du Canada dans les chaînes d'approvisionnement critiques, telles que celles liées à l'énergie, aux minéraux essentiels, aux technologies propres, à l'IA et à la technologie quantique⁹² ». En ce qui concerne les priorités sectorielles, elle estime que la Stratégie « nécessite un langage beaucoup plus ferme concernant les programmes en matière d'énergie, de technologie et de services⁹³ ». Elle a affirmé que l'énergie conventionnelle et propre et les minéraux critiques « devraient tous être traités non seulement comme des occasions commerciales, mais aussi comme des atouts stratégiques⁹⁴ ». De plus, selon M^{me} Nadjibulla, il faut aller au-delà de l'accent mis depuis longtemps sur les exportations de biens, en donnant « la priorité au commerce et aux services numériques, ainsi qu'aux partenariats universitaires et à ceux entourant la recherche et la technologie⁹⁵ ».

M^{me} Nadjibulla a reconnu qu'en tant que pays qui doit se voir comme un intervenant dans la stabilité de la région, le Canada ne figurera pas parmi les principaux acteurs

88 *Ibid.*, 1635.

89 Ari Van Assche, Seungjoo Lee et Seyyed Milad Shirvani, *Renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement : donner forme à la coopération entre le Canada et la République de Corée en matière de systèmes d'alerte précoce*, Fondation Asie Pacifique du Canada, 5 décembre 2025.

90 FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, 1550 (Ari Van Assche).

91 *Ibid.*, 1600 et 1635.

92 FAAE, *Témoignages*, 26 mai 2026, 1550 (Vina Nadjibulla).

93 *Ibid.*

94 *Ibid.*

95 *Ibid.*



militaires de la région, mais qu'il peut apporter d'importantes contributions dans certains créneaux, comme il le fait déjà. Elle a donné l'exemple de la connaissance du domaine maritime, affirmant au Comité que le programme canadien de détection des navires fantômes « a été salué très favorablement⁹⁶ ». Les autres domaines dans lesquels le Canada peut démontrer qu'il est « un partenaire de sécurité utile, fiable et compétent » incluent notamment la cyberrésilience, l'application de sanctions, la formation et la participation régulière aux exercices régionaux⁹⁷. En outre, M^{me} Nadjibulla a fait observer que « le Canada peut également être un acteur important dans la diplomatie de défense, en défendant fermement les principes qui nous tiennent à cœur en matière de liberté de navigation et en dénonçant les actions qui violent les droits de nos partenaires et alliés dans la région⁹⁸ ». En juillet 2026, le Canada s'est joint à un groupe de gouvernements pour souligner le 10^e anniversaire de la sentence du tribunal arbitral sur le différend entre les Philippines et la Chine concernant la mer de Chine méridionale. La déclaration conjointe réaffirmait aussi un « engagement inébranlable en faveur du maintien d'un Indo-Pacifique libre, ouvert, pacifique, stable, fondé sur des règles et ancré dans le droit international⁹⁹ ».

Stéphanie Martel, professeure agrégée au Département d'études politiques de l'Université Queen's, a parlé d'initiatives similaires à celles énumérées ci-dessus, mais en y ajoutant les efforts de lutte contre la pêche illicite et non réglementée, l'aide aux sinistrés, la non-prolifération, la lutte contre l'extrémisme violent, le développement des capacités en maintien de la paix et la médiation des conflits. Bien qu'ils retiennent peut-être moins l'attention que des activités militaires plus traditionnelles, ce sont des domaines où le Canada peut contribuer de façon concrète et rentable, consolider son image de marque et mieux aligner la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique « avec l'approche globale de nos partenaires régionaux en matière de sécurité nationale et régionale, en éliminant ces distinctions stériles entre la sécurité, l'économie et [...] le développement social¹⁰⁰ ». À ce sujet, elle croit fermement que le Canada « ne devrait pas réduire ses efforts » en ce qui a trait à la mise en œuvre du programme sur les

96 *Ibid.*, 1555.

97 Fondation Asie Pacifique du Canada, *Mémoire écrit*, 3 juin 2026.

98 FAAE, *Témoignages*, 26 mai 2026, 1555 (Vina Nadjibulla).

99 Affaires mondiales Canada, *Déclaration commune à l'occasion du 10^e anniversaire de la sentence du tribunal arbitral sur le différend entre les Philippines et la Chine concernant la mer de Chine méridionale*, Déclaration, 11 juillet 2026.

100 FAAE, *Témoignages*, 4 juin 2026, 1535 (Stéphanie Martel, professeure agrégée, Département d'études politiques, Université Queen's, à titre personnel).

femmes, la paix et la sécurité dans la région, mais « qu'il devrait plutôt poursuivre sur sa lancée à la prochaine étape¹⁰¹ ».

Alors que le Canada détermine quelles relations prioriser, et dans un contexte où l'on cherche à adopter une approche plus ciblée en matière de sécurité, d'atouts stratégiques et de résilience économique, l'étude du Comité s'est également penchée sur la conception que se fait le Canada du concept d'optique commune. Kai Ostwald, professeur agrégé à l'Institut de recherche sur l'Asie de l'Université de la Colombie-Britannique, a encouragé le Comité à concevoir les partenariats régionaux en fonction des intérêts fondamentaux du Canada, notamment la préservation de la souveraineté, de l'autonomie et d'un commerce prévisible et fondé sur des règles. Certains des pays de petite et moyenne taille de la région dont les intérêts s'alignent sur ceux du Canada « font partie du cercle des alliés traditionnels et des démocraties libérales que le Canada a historiquement considérés comme possédant une "optique commune" », alors que « d'autres n'en font pas partie¹⁰² ». Plus précisément, M. Ostwald a fait remarquer que certains pays d'Asie du Sud-Est « ne souscrivent pas à tous les éléments des convictions plus libérales du Canada », mais qu'ils « partagent avec le Canada bon nombre d'intérêts et de valeurs, ce qui en fait des partenaires compatibles et stratégiquement précieux¹⁰³ ».

M. Ostwald estime que le Canada devrait éviter d'adopter une orientation tactique dans sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique, ce qui signifie « qu'il faut se concentrer sur des objectifs fondamentaux à long terme, tout en limitant les positions rigides sur des questions particulières susceptibles d'évoluer à court terme dans un environnement géopolitique exceptionnellement instable¹⁰⁴ ». Tout en avançant qu'il faut modérer les prises de position qui ne trouvent pas écho dans une région généralement caractérisée par un art de gouverner reposant sur la nuance, il a reconnu que la puissance considérable de la Chine et sa capacité à exercer des pressions sur les petits États exigent une « attitude prudente et lucide¹⁰⁵ ».

Au moyen d'exemples concrets, Cleo Paskal, agrégée supérieure de recherches non résidente à la Fondation pour la défense des démocraties, a décrit ses préoccupations quant à la façon dont la Chine emploie la corruption et son influence économique pour

101 *Ibid.*

102 Kai Ostwald, [Mémoire écrit](#), 13 mai 2026.

103 *Ibid.*

104 *Ibid.*

105 *Ibid.*



accroître son influence dans le Pacifique central¹⁰⁶. Elle a soutenu que le Canada pourrait jouer un rôle en faisant des investissements relativement modestes visant à faire obstacle à la coercition et à renforcer la résilience¹⁰⁷. Invité à exprimer sa pensée sur ce que le Canada peut faire, Stephen R. Nagy, chef de projet politique chinoise et chercheur principal à l'Institut Macdonald-Laurier, et professeur à l'International Christian University, à Tokyo, a suggéré que la formation juridique est une forme d'assistance qui pourrait apporter une contribution « douce », mais qui « a de l'importance » pour la région¹⁰⁸. Il a toutefois aussi fait observer que le Canada dispose de ressources limitées et que, compte tenu de l'immensité de la région indo-pacifique, « il existe des partenaires prioritaires avec lesquels nous devons développer nos relations, tels que le Japon, la Corée du Sud, l'Indonésie et le Vietnam ». Il a affirmé que le Canada doit faire des choix quant à ses investissements de manière à « dynamiser » sa politique indo-pacifique¹⁰⁹.

Adapter la Stratégie

La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique reconnaissait que bon nombre de proches alliés ont accru ou envisagent d'accroître leur présence dans la région, guidés par leurs propres intérêts et grâce à d'importants investissements au chapitre de la diplomatie, de la défense, de la promotion du commerce et de l'aide au développement¹¹⁰. Alors que la Stratégie cherchait à « concrétiser les perspectives qui sont dans l'intérêt national des Canadiens, tout en défendant les valeurs qui leur sont chères¹¹¹ », le Comité s'est fait dire que la mise à jour est une occasion de veiller à ce que l'approche du Canada soit adaptée aux intérêts canadiens au moyen d'un cadre qui permet de s'adapter à l'évolution des conditions et d'intervenir de manière plus ciblée pour réagir lorsque des comportements précis sont source de préoccupation.

À l'instar de M. Ostwald, M^{me} Martel a soutenu que « les aspects à somme nulle de la stratégie pour l'Indo-Pacifique nous offrent une certaine marge de manœuvre », surtout

106 FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, 1655 (Cleo Paskal).

107 *Ibid.*, 1705. Dans sa déclaration préliminaire, M^{me} Paskal a donné l'exemple des États-Unis, qui ont accepté d'envoyer des enquêteurs aux Palaos pour aider à traiter les cas de corruption (faire obstacle), tout en finançant la construction d'un nouvel hôpital (renforcer).

108 FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, 1700 (Stephen R. Nagy).

109 *Ibid.*

110 Affaires mondiales Canada, *La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique*.

111 *Ibid.*

quand il s'agit d'atténuer certains des effets de la puissance de la Chine dans la région¹¹². Selon elle, une « approche pragmatique et fondée sur les valeurs à cet égard exige plus [...] qu'une simple catégorisation de chaque pays comme étant équivalent ou différent de l'ensemble ». Elle croit plutôt que le Canada doit « examiner quels aspects précis du comportement d'un pays dans chaque domaine s'alignent ou s'opposent à nos intérêts et à nos valeurs, et dans quelle mesure », puis déterminer « où il est logique pour le Canada d'établir ses limites en coordonnant ses efforts avec d'autres pays¹¹³ ». Dominique Caouette, professeur titulaire de science politique et d'études asiatiques à l'Université de Montréal, a soulevé des points similaires lorsqu'il a déclaré au Comité que le Canada devrait éviter d'employer un langage qui le place dans un « piège rhétorique », et que nous « ne gagnerons rien » en créant des « discours polarisants¹¹⁴ ».

Vina Nadjibulla était moins préoccupée par l'évaluation, dans la Stratégie, du rôle régional de la Chine, qui, selon elle, « reste valable aujourd'hui¹¹⁵ ». Néanmoins, et malgré qu'elle considérait la description comme étant valable, elle estime que « l'approche du Canada en matière de gestion des relations avec la Chine doit évoluer pour refléter les changements plus larges de l'ordre mondial ainsi que la priorité accordée à l'indépendance et à la marge de manœuvre¹¹⁶ ». Cela dit, M^{me} Nadjibulla a souligné que le « réajustement de la politique gouvernementale vers un engagement sélectif avec la Chine est nécessaire, mais ne doit pas se transformer en une complaisance silencieuse¹¹⁷ ». Elle a réclamé des garde-fous précis qui abordent « des questions telles que l'ingérence étrangère, la répression transnationale, le travail forcé, les cybermenaces, le contrôle des investissements, la sécurité de la recherche, les technologies sensibles, les infrastructures critiques, la gouvernance des données et l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement¹¹⁸ ». En ce qui concerne Taïwan en particulier, elle a noté que la « politique canadienne d'une seule Chine laisse amplement

112 FAAE, *Témoignages*, 4 juin 2026, 1535 (Stéphanie Martel).

113 *Ibid.*

114 FAAE, *Témoignages*, 4 juin 2026, 1625 (Dominique Caouette, professeur titulaire de science politique et d'études asiatiques, Université de Montréal, à titre personnel).

115 FAAE, *Témoignages*, 26 mai 2026, 1550 (Vina Nadjibulla).

116 *Ibid.*

117 *Ibid.*

118 *Ibid.*



de place à un engagement pratique avec Taïwan, et cet espace devrait être utilisé avec confiance¹¹⁹ ».

Un exemple précis de cette marge d'engagement, présenté lors des audiences du Comité, concerne l'état d'avancement de l'Accord-cadre de coopération commerciale (ACCC) avec Taïwan. Dans un mémoire écrit, le Bureau économique et culturel de Taipei au Canada a exhorté le gouvernement canadien à mettre au point et à signer l'ACCC; les négociations sur cet accord ont été achevées en 2025, mais il fait depuis l'objet d'un « examen juridique ». En s'appuyant sur l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers, que le Canada et Taïwan ont signé en décembre 2023 (ce qui, selon le Bureau, a déclenché une « hausse des investissements privés »), le mémoire décrit l'ACCC comme étant « un cadre axé sur les “éléments constitutifs” conçu pour fournir une plateforme institutionnelle pour le commerce, les investissements, la coopération en matière de réglementation et l'intégration de la chaîne d'approvisionnement¹²⁰ ». Bien que l'ACCC ne soit pas un accord de libre-échange traditionnel, le Bureau a avancé qu'il donnerait « un élan encore plus important » aux entreprises et qu'il aiderait à accroître les modestes échanges commerciaux bilatéraux, qui ne sont peut-être pas pleinement reflétés par les statistiques à ce sujet¹²¹.

En ce qui concerne l'ACCC, selon les représentants d'Affaires mondiales Canada, « il s'agit effectivement d'un document de modalités » qui décrit « le processus, l'architecture, les points de contact et ce genre de choses » et qui ressemble essentiellement à un accord similaire signé par le Royaume-Uni et Taïwan en novembre 2023¹²². Les négociations étant terminées, les représentants ont indiqué au Comité que l'ACCC était entre les mains du gouvernement, qui « réfléchit au meilleur moment et à la meilleure façon de

119 *Ibid.* Depuis 1970, la « politique d'une seule Chine » du Canada reconnaît la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de la Chine, tout en prenant note – sans la contester ni l'appuyer – de la position du gouvernement chinois à l'égard de Taïwan. Conformément à la politique du Canada, la Stratégie pour l'Indo-Pacifique indiquait que le Canada « poursuivra son engagement à multiples facettes avec Taïwan, en collaborant notamment dans les domaines du commerce, de la technologie, de la santé, de la gouvernance démocratique et de la lutte contre la désinformation ». En outre, la Stratégie indiquait que le Canada « s'opposera aux actions unilatérales qui menacent le statu quo dans le détroit de Taïwan ».

120 Bureau économique et culturel de Taipei au Canada, Mémoire écrit, 30 juin 2026.

121 *Ibid.*

122 FAAE, Témoignages, 16 avril 2026, 1555 (Darren Smith, directeur exécutif, Direction de la politique commerciale pour l'Indo-Pacifique, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement). Ministère des Affaires et du Commerce du Royaume-Uni, Enhanced Trade Partnership arrangement between Taiwan and the United Kingdom, 30 juin 2025 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; et Ministère des Affaires et du Commerce du Royaume-Uni, UK and Taiwan Enhanced Trade Partnership arrangement pillars, 30 juin 2025 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

l'officialiser¹²³ ». Ils ont aussi précisé que le Canada devrait prendre en considération les récents accords conclus entre Taïwan et d'autres partenaires commerciaux – dont l'accord commercial bipartite de février 2026 conclu entre les États-Unis et Taïwan¹²⁴ – en vue de la « mise en œuvre » de l'accord¹²⁵.

En plus de parler de l'ACCC, les témoins ont discuté de l'importance de Taïwan dans le contexte régional et mondial plus large. Après avoir fait remarquer qu'une « situation d'urgence » concernant Taïwan – à savoir un conflit dans le détroit de Taïwan – pourrait faire subir à l'économie mondiale des pertes évaluées à 10 à 15 billions de dollars américains, perturber les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs et permettre à la Chine de restreindre l'accès à la région indo-pacifique, M. Stephen Nagy a souligné que le sort de Taïwan concerne « tous les pays de la planète¹²⁶ ». Il a exhorté le gouvernement canadien à continuer de discuter de Taïwan d'une manière qui reflète la politique canadienne. Il a également appelé le gouvernement à mobiliser ses ressources diplomatiques de manière à établir des alliances et des partenariats avec des pays qui ont une vision commune de Taïwan¹²⁷.

Scott Simon, professeur titulaire à l'École d'études sociologiques et anthropologiques de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, a réclamé des mesures précises après avoir souligné les tactiques que la Chine a mises en œuvre pour faire pression contre le Japon à la suite des commentaires que la première ministre du Japon a formulés lorsqu'elle a été interrogée sur un scénario de conflit pouvant amener son pays à honorer ses obligations en matière de légitime défense¹²⁸. M. Simon faisait référence à l'imposition par la Chine de contrôles à l'exportation sur les minéraux des terres rares, aux sanctions imposées à un parlementaire japonais à la suite de sa visite à Taïwan et à la façon dont elle a dénoncé le Japon devant le Conseil de sécurité des Nations Unies après le passage d'un destroyer japonais dans le détroit de Taïwan. M. Simon a soutenu que le Canada « devrait soutenir publiquement le Japon » et renforcer sa collaboration en matière de défense et de sécurité avec ce pays¹²⁹. En plus d'inviter le Canada à finaliser l'ACCC, il exhorte aussi le gouvernement à poursuivre ses transits dans le détroit

123 FAAE, *Témoignages*, 16 avril 2026, 1540 (Weldon Epp).

124 Bureau du représentant américain au Commerce, *Fact Sheet on U.S.-Taiwan Agreement on Reciprocal Trade*, février 2026 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

125 FAAE, *Témoignages*, 16 avril 2026, 1610 (Darren Smith).

126 FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, 1730 (Stephen R. Nagy).

127 *Ibid.*

128 Pour plus de contexte, voir Koh Ewe, « *What to know about China and Japan's escalating spat over Taiwan* », *BBC*, 19 novembre 2025 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

129 FAAE, *Témoignages*, 26 mai 2026, 1540 (Scott Simon).



de Taïwan (qui, comme il l’a souligné, est une voie navigable internationale) et à maintenir ses activités de diplomatie interparlementaire. Comme l’a indiqué M. Simon, ces liens interpersonnels ont débuté dans les années 1970¹³⁰.

Dans l’établissement d’une politique étrangère indépendante, il est aussi possible d’ériger des garde-fous autour de valeurs et de normes clés. Un exemple soulevé au cours de l’étude du Comité concerne le travail forcé dans les chaînes d’approvisionnement mondiales. Le Canada interdit l’importation de marchandises produites en tout ou en partie par le travail forcé, et ce depuis 2020, lorsque des modifications apportées au *Tarif des douanes* mettant en œuvre les obligations du Canada en vertu de l’*Accord Canada–États-Unis–Mexique* (ACEUM) sont entrées en vigueur¹³¹. S’appuyant sur ce cadre, la Stratégie pour l’Indo-Pacifique a mentionné le travail forcé comme étant l’une des pratiques commerciales non conformes aux règles du marché associées à la Chine. La Stratégie engageait aussi le gouvernement du Canada à fournir une plus grande assistance technique aux partenaires commerciaux de l’Indo-Pacifique pour améliorer l’application des dispositions relatives au travail, y compris au travail forcé, dans les accords de libre-échange actuels et futurs avec le Canada¹³².

Les représentants du Ministère ont indiqué au Comité que depuis quelques années, le Canada a mis au point une gamme d’outils pour repérer les produits fabriqués à partir du travail forcé et a renforcé les capacités d’application de la loi de l’Agence des services frontaliers du Canada et de la Gendarmerie royale du Canada. Le gouvernement oblige également les entreprises canadiennes ayant des investissements dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, en Chine – où il a été établi que des Ouïghours et d’autres minorités ethniques sont assujettis au travail forcé – à produire une déclaration d’intégrité sur la conduite des affaires avec des entités du Xinjiang¹³³.

M. Ari Van Assche a reconnu la nécessité de « faire attention au fait qu’il est possible que des produits importés de Chine, mais aussi d’ailleurs, proviennent de chaînes d’approvisionnement ayant recours à du travail forcé¹³⁴ ». Il a néanmoins souligné que « ce ne sont pas tous les produits importés de Chine qui risquent d’être issus du travail

130 *Ibid.*

131 Sécurité publique Canada, [Interdiction d’importation sur les marchandises produites par le travail forcé](#), 8 février 2021.

132 Affaires mondiales Canada, [La Stratégie du Canada pour l’Indo-Pacifique](#).

133 FAAE, [Témoignages](#), 16 avril 2026, 1555 (Weldon Epp); et Affaires mondiales Canada, [Le Canada annonce de nouvelles mesures pour lutter contre les violations des droits de la personne au Xinjiang, en Chine](#), Communiqué de presse, 12 janvier 2021.

134 FAAE, [Témoignages](#), 21 avril 2026, 1605 (Ari Van Assche).

forcé » et que le Canada devrait adopter une approche pragmatique au sujet de cet enjeu¹³⁵. À cet égard, il a décrit la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (2023) du Canada, qui exige des entités qui y sont assujetties qu'elles rendent compte de leurs processus de diligence raisonnable, comme « une première étape¹³⁶ ». Vers la fin de l'étude du Comité, la ministre Anand a déposé la Loi concernant l'interdiction d'importer des marchandises produites par recours au travail forcé afin de renforcer « le cadre actuel du Canada visant à empêcher les produits fabriqués par le travail forcé d'entrer sur le marché canadien¹³⁷ ». Le 21 juillet 2026, à la suite de cette annonce, on a lancé une consultation publique sur d'éventuelles mesures de diligence raisonnable et sur des méthodes permettant de détecter les marchandises soupçonnées d'avoir été produites par le travail forcé¹³⁸. La consultation a pris fin le 21 août 2026.

Institutionnaliser la Stratégie

Dans la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique, on indiquait qu'elle reposait sur « des décennies de coopération en matière de sécurité ainsi qu'avec des gouvernements, le secteur privé et la société civile » au sein de la région, dont l'influence croissante a été perçue comme « une transition mondiale qui n'arrive qu'une seule fois par génération » et qui exige « une réponse canadienne à long terme¹³⁹ ». Malgré cela, d'un point de vue pratique, les documents de ce type doivent être liés aux cycles budgétaires, aux processus de planification gouvernementale et aux programmes connexes. La Stratégie pour l'Indo-Pacifique « consiste en un effort pangouvernemental soutenu par des investissements supplémentaires de près de 2,3 milliards de dollars sur 5 ans, qui soutiennent 24 initiatives de 17 ministères et organismes du gouvernement fédéral¹⁴⁰ ». Étant donné que la Stratégie a été lancée en novembre 2022, sa durée de vie théorique s'étend jusqu'en novembre 2027.

135 *Ibid.*, 1610.

136 *Ibid.*

137 Affaires mondiales Canada, *Le Canada dépose un projet de loi visant à renforcer l'interdiction des biens issus du travail forcé*, Communiqué de presse, 12 juin 2026.

138 Affaires mondiales Canada, *Le Canada lance des consultations publiques sur des mesures visant à renforcer la lutte du Canada contre le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement*, Communiqué de presse, 21 juillet 2026.

139 Affaires mondiales Canada, *La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique*.

140 Affaires mondiales Canada, *La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique – Bilan de la mise en œuvre en 2023–2024*.



Comme il a été indiqué dans les sections précédentes du présent rapport, les témoignages penchaient en faveur du lancement d’une nouvelle phase de la Stratégie, que les témoins suggéraient de réviser pour qu’elle reflète les réalités géopolitiques et les intérêts canadiens actuels, notamment en ce qui a trait à l’autonomie stratégique et à la résilience économique. Les témoignages soulignaient également la nécessité d’ancrer les objectifs de la Stratégie au sein du gouvernement pour le long terme et de les appuyer par des capacités gouvernementales et des réseaux non gouvernementaux.

M. Kai Ostwald a présenté un sommaire des résultats positifs de la Stratégie à ce jour, tout en faisant remarquer que la situation générale actuelle avait été précédée par des décennies d’investissements insuffisants dans la région qui ont entraîné des déficits que le Canada n’a pas fini de surmonter. M. Ostwald ne voyait pas encore « suffisamment de connaissances, d’expérience, d’expertise ou de compétences linguistiques dans les secteurs clés du Canada, dans le secteur privé comme dans de grands pans du secteur public, pour tirer efficacement parti des possibilités qui s’offrent au Canada¹⁴¹ ». Pour appuyer ce point, il a déclaré au Comité que même l’Université de la Colombie-Britannique, qui « est sans doute l’université la plus orientée vers l’Asie au Canada », n’a pas offert de cours en langue étrangère de l’Asie du Sud-Est depuis plus de 10 ans¹⁴². Selon ce qu’il a affirmé, les liens avec la diaspora sont importants, mais ils « ne remplacent pas une formation systématique à tous les niveaux¹⁴³ ». En ce qui concerne les deux autres types de déficits, M. Ostwald est d’avis que la période de sous-investissements « a affaibli les réseaux canadiens sur le terrain, en Asie, plus que ceux de nombreux autres pays ». Il a ajouté que le Canada doit encore surmonter son « déficit de réputation » qui fait en sorte qu’il est perçu dans une certaine mesure comme « un ami des beaux jours » qui tend à être présent et à s’absenter au gré des fluctuations dans la dynamique politique au Canada¹⁴⁴.

La Stratégie pour l’Indo-Pacifique repose sur cinq piliers, mais les piliers de la sécurité et de l’économie sont clairement les plus prioritaires en ce moment. Aussi justifiée que soit cette tendance, M. Ostwald a rappelé au Comité que ces piliers dépendent « de capacités humaines adéquates, d’une expertise sur l’Asie et d’une densité de réseaux suffisante¹⁴⁵ ». Il a décrit ces éléments comme « l’infrastructure porteuse des relations du Canada avec l’Asie » et fait remarquer qu’ils « reposent principalement sur les piliers

141 FAAE, *Témoignages*, 21 avril 2026, 1545 (Kai Ostwald, professeur agrégé, Institut de recherche asiatique, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel).

142 *Ibid.*

143 *Ibid.*, 1630.

144 *Ibid.*, 1545.

145 Kai Ostwald, *Mémoire écrit*, 13 mai 2026.

des relations interpersonnelles et du dialogue actif¹⁴⁶ ». Le défi consiste donc à concevoir une approche qui maximise les gains immédiats sans négliger les investissements dans les fondements sur lesquels s'appuie le succès à long terme.

M^{me} Stéphanie Martel a suggéré que le Canada pourrait « mieux tirer parti du secteur de l'enseignement supérieur¹⁴⁷ ». Elle a notamment proposé de s'appuyer sur les succès du programme de bourses Canada-ANASE¹⁴⁸. M. Dominique Caouette a parlé de formes structurées de soutien aux chercheurs et aux groupes de réflexion canadiens dont les travaux portent sur l'Indo-Pacifique, notamment en ayant « des chercheurs en résidence [...] dans les différents consulats et les différentes ambassades du Canada¹⁴⁹ ». Pour ce qui est du financement pour aider les étudiants à faire des recherches dans la région, il a souligné l'importance des échanges réciproques, qui permettraient aussi à des étudiants chercheurs de la région de venir au Canada pour se spécialiser¹⁵⁰. Il a en outre suggéré que l'expertise à l'interne et les liens régionaux d'Affaires mondiales Canada pourraient être renforcés par la création d'un centre de recherche sur l'Indo-Pacifique, comme ce que le Ministère a fait avec son centre de recherche sur la Chine¹⁵¹.

Julia G. Bentley, ancienne diplomate, membre émérite de la Fondation Asie Pacifique du Canada et agrégée supérieure à l'École Munk des affaires internationales et des politiques publiques de l'Université de Toronto, a aussi mis l'accent sur l'éducation, la collaboration universitaire et le renforcement des compétences relatives à l'Asie dans ses recommandations pour ce qu'elle appelle une Stratégie pour l'Indo-Pacifique « 2.0 ». Elle a suggéré que le Canada pourrait tirer parti de l'Association des centres de recherche sur l'Asie au Canada, créée au début de 2026, et « s'en servir comme plateforme pour mobiliser les universitaires canadiens spécialisés dans l'Asie¹⁵² ». Elle a affirmé qu'un tel « guichet unique » pourrait également fournir une rétroaction préliminaire sur les initiatives gouvernementales. De plus, M^{me} Bentley a recommandé le lancement d'un programme de professeurs invités. Celui-ci pourrait « s'inspirer du modèle de la chaire itinérante de professeur invité en études sur l'Asie du Sud-Est du

146 *Ibid.*

147 FAAE, *Témoignages*, 4 juin 2026, 1550 (Stéphanie Martel).

148 *Ibid.* Pour plus de contexte, voir Affaires mondiales Canada, *Bourses et programmes d'échanges éducationnels pour le développement – Phase 2 (BPEED-2)*.

149 FAAE, *Témoignages*, 4 juin 2026, 1555 (Dominique Caouette).

150 *Ibid.*

151 *Ibid.* Pour plus de contexte sur ces points, voir Université de Montréal, *L'UdeM reçoit 500 000 \$ pour renforcer sa recherche en Indo-Pacifique*, 9 avril 2026; et Gouvernement du Canada, *Initiative d'engagement auprès de l'Indo-Pacifique*.

152 Julia G. Bentley, *Mémoire écrit*, 14 juillet 2026.



centre Canada-ANASE, dans les années 1990, qui permettait aux universités canadiennes dotées de centres d'expertise sur l'Asie d'accueillir à tour de rôle des universitaires asiatiques¹⁵³ ».

Une autre idée est d'investir dans la création d'une série de conférences animées par des experts asiatiques qui seraient invités au Canada pour aborder des thèmes pertinents en matière de politiques et alignés sur la Stratégie actualisée. Coordonné avec des institutions adéquates et réalisé à une échelle suffisante, un tel programme d'experts invités servirait de complément au financement prévu par la Stratégie originale à l'égard du Programme de bourses d'études et de recherche dans l'Indo-Pacifique. Enfin, M^{me} Bentley souhaiterait qu'on favorise la participation régulière d'universitaires et d'experts canadiens aux dialogues informels dans la région, comme le Dialogue Shangri-La et le groupe d'experts et de personnes influentes du Forum régional de l'ANASE. Selon elle, cette exposition peut aider à « mieux cerner les priorités de la région et les tensions qui y règnent, permettant ainsi au Canada de savoir comment il peut contribuer à la paix et à la stabilité régionales¹⁵⁴ ».

Allant dans le même sens, le Bureau canadien de l'éducation internationale a souligné la valeur des échanges réciproques, de l'attraction des talents et des bourses d'études, en plus de la formation axée sur les compétences et des projets de renforcement des capacités. L'organisation souhaite qu'une version actualisée de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique fasse bénéficier ces activités d'une reconnaissance stratégique, d'une orientation et d'investissements. Bien qu'elle joue un rôle essentiel dans la réalisation et le renforcement des objectifs fondamentaux de la Stratégie actuelle, l'éducation internationale « n'est mentionnée comme secteur prioritaire que pour la région de l'ANASE et n'obtient qu'un financement ou un soutien limité pour faire avancer la Stratégie¹⁵⁵ ». Pourtant, bon nombre de ces activités et de ces collaborations, qu'elles soient liées à des collèges et des universités ou à des écoles de langues et des commissions scolaires, « constituent le point de convergence le plus durable entre les pays partenaires et le Canada, et servent de fondement aux liens interpersonnels du Canada dans la région¹⁵⁶ ».

Alors que le Canada s'efforce d'approfondir son bassin de connaissances, de réseaux et de compétences sur l'Indo-Pacifique et de poursuivre ses intérêts dans la région, M. Ostwald a souligné que « [l]es progrès significatifs se mesureront en décennies, et

153 *Ibid.*

154 *Ibid.*

155 Bureau canadien de l'éducation internationale, [Mémoire écrit](#), 15 juin 2026.

156 *Ibid.*

non en cycles budgétaires ou électoraux individuels¹⁵⁷ ». À la lumière de cette réalité, il a insisté sur la nécessité d'un « investissement soutenu et à long terme qui renforcera les fondements des relations transpacifiques, même lorsque les retours à court terme seront modestes et que la pression politique pour des résultats visibles sera forte¹⁵⁸ ». Un horizon à long terme peut aussi contribuer à donner à la Stratégie actualisée une vision plus globale qui n'est pas trop fortement influencée par les débats tactiques ou les dynamiques politiques de l'heure. Comme l'a noté un autre témoin, les structures de pouvoir politique des États clés de la région peuvent changer et la puissance des nations peut subir des fluctuations¹⁵⁹.

En ce qui concerne l'appareil gouvernemental canadien, Jonathan Berkshire Miller a parlé de la nécessité de « renforcer la continuité de la [Stratégie] dans l'ensemble des cycles politiques, au moyen de mécanismes officiels¹⁶⁰ ». La manière dont la mise en œuvre est évaluée est tout aussi importante. « Les réunions, les missions et les annonces n'ont d'importance que si elles produisent des résultats », comme l'a fait remarquer Vina Nadjibulla¹⁶¹. Pour mettre l'accent sur l'atteinte de résultats plutôt que sur la production de rapports sur les activités, elle a suggéré que le gouvernement du Canada publie un « tableau de bord » annuel sur la Stratégie pour l'Indo-Pacifique qui mesurerait « l'accès aux marchés obtenu, les investissements attirés, les chaînes d'approvisionnement renforcées, les capacités de sécurité mises en place, les partenariats institutionnalisés et les barrières réglementaires supprimées¹⁶² ».

CONCLUSION

L'étude du Comité a fait ressortir les progrès accomplis grâce à la Stratégie pour l'Indo-Pacifique, mais a également confirmé la nécessité de la renouveler et de la bonifier. Des améliorations ciblées peuvent aider le Canada à s'adapter aux pressions géopolitiques et à mettre à profit de nouvelles occasions de partenariats régionaux. La publication de la Stratégie en 2022 a constitué un jalon dans l'engagement du Canada envers la région; elle a permis de structurer les initiatives canadiennes et de leur donner un élan. Malgré cela, on ne peut tenir compte en cinq ans de l'importance d'une région

157 Kai Ostwald, [Mémoire écrit](#), 13 mai 2026.

158 *Ibid.*

159 FAAE, [Témoignages](#), 21 avril 2026, [1645](#) et [1715](#) (Stephen R. Nagy).

160 FAAE, [Témoignages](#), 26 mai 2026, 1545 (Jonathan Berkshire Miller).

161 FAAE, [Témoignages](#), 26 mai 2026, 1550 (Vina Nadjibulla).

162 *Ibid.*



qui a été qualifiée de générationnelle, tout comme il est impossible de saisir ses complexités nationales et sous-régionales au moyen d'une seule évaluation ponctuelle.

Le Comité estime que l'ampleur des changements dans l'environnement géopolitique et dans les priorités politiques du Canada qui sont devenus évidents au cours de l'étude mérite la publication d'une version actualisée du document. Outre la nécessité d'assurer la cohérence des politiques et une coordination à l'échelle du gouvernement, thèmes récurrents des récents travaux du Comité, cette étude sur l'Indo-Pacifique a souligné l'importance des perceptions, de la réputation et des signaux¹⁶³, autant d'éléments qui peuvent être renforcés dans la région et communiqués partout au Canada – aux entreprises, aux autres ordres de gouvernement, aux établissements d'enseignement et à la société civile – au moyen d'un document concret. La publication de ce document offrirait de la continuité tout en positionnant le Canada pour une nouvelle phase ambitieuse d'engagement au sein de la région.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada publie, en 2027, une version actualisée de la Stratégie pour l'Indo-Pacifique qui met la priorité sur l'autonomie stratégique et la résilience économique du Canada, qui reflète les priorités globales du Canada en matière de politique étrangère et de sécurité nationale, et qui engage le Canada à s'impliquer à long terme dans la région.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada se serve de la version actualisée de sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique afin d'aider à accroître et à diversifier les échanges commerciaux du Canada dans les secteurs non stratégiques, notamment en investissant dans les capacités canadiennes de renseignement économique, de promotion du commerce et de diplomatie dans la région.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada réduise les vulnérabilités du Canada dans les segments et les étapes stratégiques des chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment en

163 Signe du travail qu'il reste à accomplir pour le Canada dans la région indo-pacifique, le mémoire de M. Kai Ostwald [renvoyait](#) à des rapports d'enquête publiés annuellement par l'ISEAS–Yusof Ishak Institute, à Singapour. Ces enquêtes invitent les élites gouvernementales, économiques et de la société civile de toute l'Asie du Sud-Est à classer les partenaires de dialogue de l'ANASE par ordre d'importance stratégique pour l'organisation. Dans l'[édition de 2026](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], le Canada se classe au 10^e rang sur 11 partenaires.

renforçant les capacités nationales dans ces secteurs, en travaillant avec des partenaires régionaux de confiance sur la résilience des chaînes d'approvisionnement et les mécanismes d'avertissement rapide et en demeurant vigilant quant à la présence de travail forcé à l'intérieur de ces chaînes d'approvisionnement.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada mette davantage l'accent sur l'énergie, le commerce et les services numériques, les technologies émergentes, la mobilité des talents, ainsi que les partenariats de recherche et d'éducation dans la version actualisée de sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique.

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada explore, avec le Japon et la République de Corée, la possibilité d'élaborer une stratégie conjointe de sécurité économique.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada renforce son rôle dans le maintien de la sécurité et de la stabilité de la région indo-pacifique, y compris dans le détroit de Taïwan, notamment en augmentant les déploiements navals et la participation aux exercices militaires régionaux, en améliorant le partage de renseignements et la coopération en matière de défense avec des alliés de confiance, ainsi qu'en investissant dans des capacités spécifiques telles que la détection des navires fantômes et la cyberrésilience.

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada continue de travailler avec ses alliés et ses partenaires pour faire respecter le droit international et maintenir une région indo-pacifique libre, ouverte et fondée sur des règles.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada rende opérationnel l'Accord-cadre de coopération commerciale (ACCC) avec Taïwan.

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada approfondisse son engagement auprès des institutions régionales de l'Indo-Pacifique et renforce ses relations bilatérales avec des partenaires



clés en s’inspirant des intérêts diplomatiques, économiques et de sécurité nationale du Canada.

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada fasse avancer sa candidature pour accueillir la réunion des dirigeants du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en 2029.

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada examine et mette à jour périodiquement sa Stratégie pour l’Indo-Pacifique et en fasse rapport afin de s’assurer qu’elle continue d’être axée sur les résultats et adaptée à un contexte mondial qui évolue rapidement.

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques liées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
Forces canadiennes Col Jerome Patry, J35 Expéditions, Opérations futures, Commandement des opérations interarmées du Canada	2026/04/16	30
Ministère de la Défense nationale Inderjit Nijjar, directrice générale adjointe, Politique de sécurité internationale	2026/04/16	30
Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement Weldon Epp, sous-ministre adjoint, Indo-Pacifique Aly-Khan Rajani, directeur, Coordination régionale, des politiques et la planification pour l'Indo-Pacifique Valérie Samaan, directrice générale, Planification stratégique, des politiques et des opérations pour l'Indo- Pacifique Darren Smith, directeur exécutif, Direction de la politique commerciale pour l'Indo-pacifique	2026/04/16	30
À titre personnel Stephen R. Nagy, chef de projet politique chinoise et chercheur principal, Macdonald-Laurier Institute, professeur, International Christian University Kai Ostwald, professeur agrégé, Institut de recherche asiatique, University of British Columbia Cleo Paskal, agrégée supérieure de recherches non- résidente, Fondation pour la défense des démocraties Ari Van Assche, professeur titulaire, Département d'affaires internationales, HEC Montréal	2026/04/21	31

Organismes et individus	Date	Réunion
À titre personnel	2026/05/26	35
Jonathan Berkshire Miller, agrégé supérieur, Institut Macdonald-Laurier		
Scott Simon, professeur titulaire, École d'études sociologiques et anthropologiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa		
Fondation Asie Pacifique du Canada	2026/05/26	35
Vina Nadjibulla, vice-présidente, Recherche et stratégie		
À titre personnel	2026/06/04	38
Dominique Caouette, professeur titulaire de science politique et d'études asiatiques, Université de Montréal		
Stéphanie Martel, professeure agrégée, Département d'études politiques, Université Queen's		

ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Bentley, Julia G.

Berkshire Miller, Jonathan

Bureau canadien de l'éducation internationale

Bureau économique et culturel de Taipei au Canada

Centre de recherches pour le développement international

Croix-Rouge canadienne

Fondation Asie Pacifique du Canada

Ostwald, Kai

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 30, 31, 35, 38, 41 et 42) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
L'hon. Ahmed Hussen, C.P., député

Examen de la Stratégie du Canada pour l’Indo-Pacifique – Opinion dissidente
Comité permanent des affaires étrangères et du développement international
Présenté par Eric Duncan, député, au nom des députés conservateurs

Le rapport majoritaire ne parvient pas à remédier aux lacunes fondamentales de la Stratégie pour l’Indo-Pacifique du gouvernement libéral. Alors que le document de 2022 marquait une reconnaissance, attendue depuis longtemps, de l’importance de la région, quatre années de témoignages devant ce Comité et son prédécesseur révèlent une tendance à l’ambition rhétorique associée à des ressources insuffisantes, à une mise en œuvre retardée et à une réticence à faire face au comportement coercitif de la République populaire de Chine avec le sérieux qu’il exige.

Des responsables d’Affaires mondiales Canada ont déclaré au Comité, le 16 avril 2026, que la stratégie « donne des résultats concrets » et qu’une mise à jour était en cours. Pourtant, lorsqu’on les a interrogés sur le cadre de coopération commerciale entre le Canada et Taïwan — dont le texte a été entièrement approuvé et qui attend la signature du Canada depuis mars 2025 —, ils se sont contentés de répondre qu’il était toujours à l’étude au plus haut niveau du gouvernement. Cette hésitation, malgré les références répétées de la stratégie initiale au renforcement des liens économiques avec Taïwan, témoigne d’une priorité continuellement accordée aux sensibilités de Pékin au détriment des intérêts économiques et stratégiques du Canada.

Les experts appelés à témoigner ont souligné le fossé entre présence et impact. Vina Nadjibulla, de la Fondation Asie Pacifique du Canada, a déclaré le 26 mai 2026 que « la présence est un moyen, et non une fin » et a appelé à une stratégie de phase deux axée sur un nombre réduit de priorités, des ressources supplémentaires dédiées et des résultats mesurables, évalués à l’aide d’un tableau de bord annuel portant sur l’accès aux marchés, la résilience des chaînes d’approvisionnement et les capacités de sécurité mises en œuvre. Jonathan Berkshire Miller, de l’Institut Macdonald-Laurier, et Cleo Paskal, de la *Foundation for Defense of Democracies*, ont également insisté sur la nécessité d’une hiérarchisation plus claire des priorités en matière de géographie stratégique et d’une dissuasion robuste plutôt que d’une accommodation discrète.

Le pilier de la sécurité reste particulièrement fragile. Bien que le Canada ait intensifié ses transits navals et ses exercices dans le cadre de l’opération Horizon, les témoins ont souligné à plusieurs reprises que les contributions canadiennes en matière de puissance militaire sont bien en deçà de celles de ses principaux partenaires. Sans une base industrielle de défense crédible ni une présence navale et aérienne soutenue, le Canada risque d’être perçu comme un profiteuse plutôt que comme un allié fiable dans le maintien d’un Indo-Pacifique libre et ouvert, notamment en ce qui concerne Taïwan. Nous continuons de nous opposer fermement à toute

coopération militaire avec la Chine et considérons ses actions comme une menace persistante pour la sécurité.

Les conservateurs sont favorables à un renforcement des relations avec le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, l'ANASE, l'Inde et Taïwan. Nous rejetons toutefois toute approche qui considère la Chine avant tout comme une opportunité commerciale tout en minimisant son expansion militaire, sa coercition économique et ses violations des droits de l'homme. Le gouvernement doit signer sans plus tarder le cadre de coopération commerciale avec Taïwan, accélérer les investissements dans la défense liés à la région, publier des indicateurs de mise en œuvre transparents et veiller à ce que les relations avec Pékin soient strictement subordonnées à la réciprocité et au respect du droit international. À l'inverse, la majorité libérale recommande que le Canada « mette en œuvre » ce cadre. Il devrait être évident que le Canada ne peut pas mettre en œuvre un cadre qu'il refuse de signer. Il est au contraire clair pour les membres conservateurs du Comité que cette recommandation vise à donner l'impression d'un soutien à Taïwan, tandis que le gouvernement continue de céder aux intimidations chinoises.

Le Canada ne peut se permettre un nouveau cycle d'annonces sans résultats. La région indo-pacifique déterminera notre prospérité et notre sécurité pendant des décennies. Le rapport de ce Comité aurait dû exiger des comptes ; au lieu de cela, il risque de masquer les lacunes du gouvernement.

Nous exprimons donc notre désaccord.